

Déclaration d'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle lors d'une évaluation

Cette déclaration vous permet d'indiquer votre utilisation de systèmes d'intelligence artificielle (SIA) dans une évaluation lorsqu'elle est exigée par la personne enseignante. Si aucun modèle ne vous a été fourni, vous pouvez utiliser cette fiche, à condition qu'elle respecte les exigences de déclaration de la personne enseignante. Dans tous les cas, consultez ses directives avant de la remplir.

Date

Identification de l'évaluation

Titre de l'évaluation

Numéro du cours

Nom de la personne enseignante

Session et année

Identification de la personne étudiante (évaluation individuelle) ou des membres d'une équipe (évaluation en équipe) faisant cette déclaration

Nom(s) complet(s)

Déclaration

Je n'ai utilisé aucun SIA pour cette évaluation

J'ai utilisé un ou plusieurs SIA pour cette évaluation.

Je confirme que :

J'ai utilisé les SIA pour cette évaluation conformément aux autorisations et restrictions fournies par la personne enseignante.

J'ai fait un usage responsable des SIA par le respect du [droit d'auteur](#) lors des requêtes et par [le référencement, les citations et l'IAgraphie](#).

J'ai respecté, si applicable pour cette évaluation, toute autre directive de la personne enseignante pour le référencement, l'IAgraphie, la sauvegarde ou la transmission des requêtes.

Je demeure imputable et responsable des contenus générés que j'utilise.

J'ai soumis un travail qui reflète ma propre pensée, même lorsqu'un SIA a été utilisé comme outil de soutien.

Ma déclaration témoigne de mon intégrité intellectuelle dans la réalisation de cette évaluation.

Être **intègre**, selon l'International Center for Academic Integrity, c'est un engagement à respecter cinq valeurs fondamentales, quelles que soient les circonstances: l'honnêteté, la confiance, la justice, le respect et la responsabilité, auxquelles s'ajoute le courage de les mettre en œuvre (Bureau du droit d'auteur, <https://www.bda.ulaval.ca/integrite/>).

Je comprends qu'une fausse déclaration, une utilisation non autorisée, la présentation de données fausses ou inventées, ou le fait de faire passer pour siens des contenus générés par un SIA sans le déclarer, constituent des infractions au [Règlement disciplinaire](#) de l'Université Laval.